



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'examen
Review Committee

ᑲ · ∇S · <ΔUd C^a ᑲᑦᑦ
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ
ᑲᑦᑲᑦ

COMPTE-RENDU

308^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE : Le jeudi 4 juillet 2013 et le vendredi 5 juillet 2013

ENDROIT : Édifice Marie-Guyart
675, Boul. René-Lévesque Est
Salle 4B

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM. Pierre Mercier, président, Québec
Philip Awashish, ARC
Brian Craik, ARC
Daniel Berrouard, Québec
Robert Lemieux, Québec

INVITÉES : Karine Dubé, MDDEFP (vendredi avant-midi)
Pascale Labbé, MDDEFP (vendredi avant-midi)

Secrétaire exécutive: Marie-Michèle Tessier

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 13h30 et l'ordre du jour suivant est modifié, puis adopté :

- 1) **Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour**
- 2) **Adoption du compte-rendu de la 307^e réunion**
- 3) **Correspondance depuis la dernière réunion**
- 4) **Projet minier de métaux BlackRock**
 - a) **Retour sur la consultation publique de Chibougamau**
 - b) **Rapport géochimique**
- 5) **Projet minier Éléonore**
 - a) **Demande de modification pour la gestion des matières résiduelles**
 - b) **Demande d'approbation du programme de suivi**
- 6) **Projet minier du lac Bachelor**
 - a) **Demande d'approbation du programme de suivi**
 - b) **Demande d'approbation du plan de restauration du site minier**
- 7) **Projet Eastmain 1A et dérivation Rupert**
 - a) **Information sur les rapports :**

- *Suivi de l'hydrologie, de l'hydraulique et du régime thermique en milieu continental - 2011*, conformément à la condition 5.1 du C. A.

Exp. : Mireille Paul, 17 avril 2013

- *Suivi du hibou des marais, de la chouette lapone et de la mouette de Bonaparte – 2012*, conformément à la condition 5.1 du C. A.

Exp. : Mireille Paul, 17 avril 2013

- *Rapport d'étude sur l'efficacité du déboisement par les agents naturels et suivi des débris ligneux. État de situation – Année 2011*, conformément à la condition 5.1 du C. A.

- *Suivi environnemental 2012 de l'utilisation des frayères naturelles d'esturgeon jaune dans la rivière Rupert*, conformément à la condition 5.1 du C. A.

- *Bilan 2007-2012 des mesures concrètes mises en place pour la mise en valeur des vestiges découverts lors des recherches archéologiques*, conformément à la condition 6.35 du C. A.

- *Suivi 2012 de la qualité de l'eau des rivières Rupert et Nemiscau et des apports en carbone organique total à la baie de Rupert*, conformément à la condition 5.29 du C. A.

b) Rédaction du rapport de consultation publique

8) Projet minier Whabouchi

a) Demande de certificat d'autorisation

9) Projet de prolongement de la route 167 Nord

a) Demande de modification au certificat d'autorisation: stratégie d'approvisionnement en matériaux du lot A – sablières D-22B et D-43

10) Varia

11) Date et lieu de la prochaine rencontre

2. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 307^E RÉUNION

Le compte-rendu de la 307^e réunion est adopté avec quelques modifications.

3. CORRESPONDANCE DEPUIS LA DERNIÈRE RÉUNION

Les correspondances depuis les deux dernières réunions sont présentées à la fin du compte-rendu.

4. PROJET MINIER DE MÉTAUX BLACKROCK

a. Retour sur la consultation publique de Chibougamau

Le projet est très bien reçu et est unanimement souhaité par la population. L'arrivée de nouvelles familles et de main d'oeuvre dans la région de Chibougamau est accueillie favorablement. Les retombées économiques reliées au projet sont attendues, dans les régions de Chapais et de Chibougamau, de Mistissini et d'Oujé-Bougoumou, mais aussi de Saguenay.

b. Rapport géochimique

Des vérifications seront faites sur les données fournies par le promoteur pour s'assurer notamment de la représentativité de l'échantillonnage effectué. Le Comité pourrait adresser une question à cet effet.

5. PROJET MINIER ÉLÉONORE

a. Demande de modification pour la gestion des matières résiduelles

Des questions seront adressées au promoteur, afin de poursuivre l'analyse de cette demande.

b. Demande d'approbation du programme de suivi

La recommandation sera transmise à l'administrateur, sous réserve de certaines conditions.

6. PROJET MINIER DU LAC BACHELOR

a. Demande d'approbation du programme de suivi

Le rapport d'analyse est révisé. La recommandation du COMEX sera transmise à l'administrateur.

b. Demande d'approbation du plan de restauration du site minier

Les analyses se poursuivent sur ce dossier.

7. PROJET EASTMAIN 1A ET DÉRIVATION RUPERT

a. Information sur les rapports

Sujet reporté à une rencontre ultérieure.

b. Rédaction du rapport de consultation publique

L'avis des membres est donné sur les différents thèmes de l'éventuel Chapitre 9 du rapport qui s'intitule « Retour sur le projet : réponses du promoteur et avis du COMEX » : fonds et soutien pour les communautés criées, mesures pour le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau et des conditions hydrologiques, mesures pour l'amélioration du territoire et de son accessibilité, mesures pour le maintien et l'amélioration du potentiel faunique et des activités de chasse et de pêche, mesures de sécurité et de prévention, mesures relatives aux impacts sur le milieu social et sur la santé, mesures visant à favoriser les retombées économiques, communication et collaboration entre les Cris, le COMEX et le promoteur et autres.

8. PROJET MINIER WHABOUCHI

a. Demande de certificat d'autorisation

Une première série de questions sera soumise aux membres sous peu.

9. PROJET DE PROLONGEMENT DE LA ROUTE 167 NORD

a. Demande de modification au certificat d'autorisation: stratégie d'approvisionnement en matériaux du lot A – sablières D-22B et D-43

La sablière D-43 est située dans le futur parc national ATO, alors que la sablière D-22B est située à l'intérieur des limites du parc, mais a été soustraite de celui-ci. Dans le cadre de cette demande, le COMEX convient de ne pas donner suites à l'exploitation de la sablière D-43, étant donné qu'une décision doit d'abord être rendue par décret. En ce qui concerne l'exploitation de la sablière D-22B, celle-ci peut être autorisée, jusqu'à 30 mètres des plans d'eau, sous réserve des conditions émises dans la modification au certificat d'autorisation datée du 13 août 2012 concernant le banc d'emprunt D-22B, en adaptant, lorsque nécessaire, les conditions à cette dernière modification.

10. VARIA

Sans objet.

11. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu les 24 et 25 juillet prochains à Montréal.

COMEX

Suivi de la correspondance du 10 juin 2013 au 3 juillet

Projets en analyse – Demandes d'autorisation

- *Projet d'alimentation en eau brute et augmentation de la capacité de l'usine de traitement de l'eau potable de Eastmain en utilisant Beaver Creek, phase 1*
 - Transmission de la recommandation du COMEX (version française et anglaise)
Attention : Isaac Voyageur, 17 juin 2013 – Copie du certificat d'autorisation, 20 juin 2013
- *Chemins forestiers – Caribous*
 - Copie d'une lettre de la direction générale du Nord-du-Québec du MRN sur l'approche de précaution pour le rétablissement du caribou forestier sur le territoire d'application du chapitre 3 de la Paix des Braves – proposition de rencontre d'information
Expéditeur : Guy Héту, 2 juillet 2013

Demandes de modification au certificat d'autorisation

- *Route 167 Nord par le MTQ*
 - Copie de la demande de modification au C. A. – Stratégie d'approvisionnement en matériaux du lot A (sablères D-22B et D-43)
Expéditeur : Mireille Paul, 18 juin 2013
- *Mine Éléonore*
 - Copie de la modification au certificat d'autorisation relativement au point de rejet des eaux industrielles
Exp. : Mireille Paul, 11 juin 2013
 - Copie de la modification au certificat d'autorisation à la condition 2.7 du C. A. relativement à la concentration en cyanure dans les résidus
Exp. : Mireille Paul, 11 juin 2013
 - Copie de l'addenda à la demande de modification pour la gestion des matières résiduelles
Exp. : Mireille Paul, 2 juillet 2013.
- *Projet hydroélectrique Eastmain 1A et dérivation Rupert*
 - Accusé réception pour la recommandation sur la planification 2013 des voies d'accès menant à des terrains de trappage et à des camps cris par Hydro-Québec
Exp. : Lynda Roy, 12 juin 2013